La lettre de l'AMG

juin 2009

numéro 5

Association des Médecins du canton de Genève

Sommaire

Editorial	1-2
Rendons à Dutronc	2
Chronique d'une mort annoncée	3
A propos du nouveau site de l'AMG	4
La question du mois	5
Campagne MediData	6
La vie de l'AMG	6
Divers	7
Candidatures	8-9
Mutations	9-10
Petites annonces	10
A vos agendas!	11

Secrétariat AMG
Horaire d'été

Nous vous rappelons que, durant les mois de juillet et août, votre secrétariat est ouvert de 8 h à 16 h.

Dernier tour de piste

On connaît les interminables tournées d'adieux auxquelles certains grands artistes se livrent pour s'assurer qu'on ne les oubliera jamais. Ces dernières semaines, nous assistons au numéro de cirque d'un vieux lion qui ne peut admettre qu'il est sur une voie sans issue. Le spectacle est triste et creux. Avec tous ces figurants fonctionnaires qui, sous la pression, produisent à tout prix des idées qui ne tiennent pas la route, parce que leur chef croit qu'il sortira ainsi la tête haute. C'est qu'il ne voit plus la réalité. Il ne voit plus que les Suisses demandent à être correctement soignés, il ne comprend pas que les soins ne sont pas un processus industriel et que le potentiel d'économies sur le dos des *prestataires* est épuisé. Il n'entend pas que le psychodrame annuel des primes d'assurance-maladie n'est plus supportable.

Le 30 mars, l'Office fédéral de la statistique annonce une «forte augmentation des coûts de la santé» en 2007 : ils ont atteint 55,3 milliards de francs soit 10,8% du PIB. Forte augmentation, ce qui veut dire comme l'année précédente, car la croissance est la même que le PIB. La Suisse se situe ainsi entre la France (11% du PIB) et l'Allemagne (10,6%). Le 20 avril, nouvelle annonce et c'est un scoop : «Les coûts de la santé continuent d'augmenter». On parle maintenant des coûts à la charge de l'assurance obligatoire de soins en 2008. Ils ont augmenté de 3,9%. Vous connaissez la suite : l'Office fédéral de la santé publique, endossant le rôle de porte-parole des assureurs, prévoit une hausse des primes de 15% en 2010. On a sans doute prévu que, l'économie stagnant, on devrait réduire les subventions fédérales. Et Pierre-François Unger s'étrangle car les réserves calculées à Genève continuent, elles aussi, d'augmenter...

L'arithmétique politique a l'habitude de suivre des règles inédites. Mais que le calcul des primes échappe à toute règle vérifiable est inacceptable. Le sceau de l'OFSP ne vaut pas pipette tant que l'opacité reste son principe numéro un. Autant dire que nous ne savons plus à qui faire confiance, ou plutôt que nous savons à qui ne pas faire confiance. C'est que Pascal Couchepin fait pression de tout son poids pour que le Parlement accepte ses géniales *Mesures pour endiguer l'évolution des coûts* qui seront traitées à la rentrée.

ÄRZTEKASSE
CAISSE DES MÉDECINS
CASSA DEI MEDICI

Joindre l'utile à l'efficace, c'est désormais possible...
avec la Variante Internet, votre facturation est prête en deux clics.

CAISSE DES MÉDECINS
Route de Jussy 29 · 1226 Thônex
Tél. 022 869 45 50 · Fax 022 869 45 06
geneve@caisse-des-medecins.ch · www.caisse-des-medecins.ch

Si la taxe de 30 francs a peu de chance de trouver grâce devant les Chambres, le paquet contient d'autres mesures dont on parle moins, dont un pouvoir discrétionnaire donné au Conseil fédéral de baisser les tarifs jusqu'à 10% lorsque les coûts ambulatoires cantonaux sont supérieurs à la moyenne des cinq dernières années, ou lorsqu'ils dépassent ceux des autres cantons. Tout mécanisme d'évaluation en fonction de la morbidité ou de la démographie est rejeté, car «problématique en termes de faisabilité et de dépenses de temps». C'est donc l'instauration d'un gel des tarifs si la croissance du volume de prestations se poursuit au même rythme, ce que nous prédisent les démographes, gel assorti d'une baisse pour ceux qui augmenteront plus que les autres cantons. L'année suivante, rebelote. On baissera les autres qui, en comparaison, seront devenus plus chers. Une adaptation à la progression des salaires et du coût de la vie? N'y pensez pas! Le mécanisme est clair, il sera assassin, et efficace.

Le Prince veut désormais les pouvoirs les plus étendus. A ce prix, il promet de résoudre la quadrature du cercle. Ces coûts qui connaissent une progression régulière depuis plus de quarante ans, il croit pouvoir les maîtriser. Et le peuple qu'on terrorise avec l'augmentation des primes applaudit tant qu'il ne voit pas qu'on lui demande en fait les outils pour casser le système social de soins. Peut-elle d'ailleurs encore être qualifiée de sociale, cette assurance obligatoire de soins quand les primes de 52% des Genevois doivent être subventionnées?

Le vrai problème est là. Le financement de l'assurance-maladie obligatoire doit être fondamentalement revu. Mais en brandissant la menace du tonneau des Danaïdes qui conduirait à un déficit abyssal à l'image de la *Sécu* française, il sera facile de convaincre la majorité des bien portants de renoncer à la solidarité avec les malades. Chacun pour soi! Quant à une réflexion de fond sur ce que doit *produire* le système de soins, quelle disponibilité il doit assurer, quel risque d'erreur on peut accepter, le débat fait défaut. Les professionnels ont une éthique, qu'ils se débrouillent avec ce qu'on leur donne. N'est-ce pas leur métier de faire des miracles avec un rien?

Ce dernier tour de piste de notre ministre aurait intéressé notre confrère Pierre Rentchnick, ancien rédacteur en chef de *Médecine et Hygiène* et auteur de *Ces malades qui nous gouvernent*. Pour ma part, il me rappelle plutôt l'empereur du conte d'Andersen. Paré de ses superbes habits imaginaires, il n'est bientôt plus entouré que de sujets qui répètent à voix haute: «Mais il n'a pas d'habit du tout!»

Pierre-Alain Schneider

Rendons à Dutronc...

A l'époque de *Salut les copains*, je dois vous avouer que j'étais plus que nul à propos des chanteurs à la mode. Et je n'ai fait aucun progrès. Je reprends donc: Antoine, c'est le type *Oh Yeah!* qui nous balançait ses *Elucubrations* dont je vous livre le dernier couplet:

Oh, Yeah !
J'ai reçu une lettre de la Présidence
Me demandant, Antoine, vous avez du bon sens,
Comment faire pour enrichir le pays ?
Mettez la pilule en vente dans les Monoprix.

Ce n'est donc pas lui, mais Jacques Dutronc que je voulais citer dans mon dernier éditorial. Merci aux perspicaces qui l'ont relevé. Vérification faite, il y avait une seconde erreur, numérique. Ce n'était pas 600 millions qu'il fallait lire, mais

Sept cent millions de Chinois
Et moi, et moi, et moi
Avec ma vie, mon petit chez-moi
Mon mal de tête, mon point au foie
J'y pense et puis j'oublie
C'est la vie, c'est la vie.

Les Chinois sont deux fois plus nombreux aujourd'hui, la pilule n'est toujours pas en vente dans les Monoprix, et j'y pense, j'y pense, mais n'arrive pas à oublier notre politique de santé... Peut-être faudrait-il dédier ces couplets à notre ancien Président de la Confédération, toujours en quête d'idées nouvelles.

La prochaine fois, j'essaierai de vous chanter avec fraîcheur *Tous les garçons et les filles de mon âge...*

C'est la vie!

PAS

Après l'annonce d'une augmentation des primes de 15% en 2010

Chronique d'une mort annoncée…

Pascal Couchepin vient de terminer sa carrière fédérale.

L'annonce d'une augmentation de 15%, en moyenne, des primes d'assurances maladies pour 2010 est une honte, un scandale.

Le résultat d'une politique des petits copains, d'une imprévoyance et surtout d'un manque de contrôle, volontaire ou inconscient, de la gestion des caisses maladies.

Comment expliquer des réserves à -3% dans le canton de Berne?

Comment expliquer des réserves qui augmentent à Genève (de 45 à 48%)?

Est-ce que les Genevois et les Vaudois ont payé pendant des années pour que les cantons suisses-alémaniques soient meilleur marché?

Comment expliquer qu'il est prévu une hausse de 7% à Genève, alors qu'en fonction des réserves disponibles, le statu quo devrait prévaloir?

A combien de centaines de millions se chiffrent les pertes en bourse des caisses-maladies?

Nous avons connu Swissair, l'UBS, nous allons connaître le «big bang» des caisses.

Depuis hier, c'est le silence absolu des responsables de Santésuisse. Monsieur Castelli, Monsieur Ruey, toujours prompts à nous faire la leçon, sont aux abonnés absents.

Bigre, il est difficile dans ce cas de figure de nous resservir le couplet bien connu «c'est la faute aux autres».

Je veux bien être «un cochon de payant» mais j'exige la vérité.

Nous allons payer les pertes en bourse; soit personne n'avait prévu la crise, mais lorsque la bourse flambait est-ce que j'ai profité des bénéfices accumulés ?

Est-ce que «l'étanchéité théorique» entre l'assurance obligatoire et l'assurance privée a bien fonctionné?

J'exige un audit des caisses-maladies fait par un organisme indépendant.

Ras-le-bol de me faire berner …

Blog Doc (alias Bertrand Buchs), paru sur le site de *La Tribune de Genève* (www.tdg.ch) du 26 mai 2009

PHARMACIE DE LA TOUR

Grand-Saconnex

www.automedication.ch

•location matériel médical

•livraison gratuite

Commandes

022 798 10 90

Fax 022 798 12 36

tour.ge@ovan.ch

CLINIQUE BELMONT

TRAITEMENT DES ADDICTIONS ET DES TROUBLES ALIMENTAIRES

alcools | dépressions
médicaments | dépendances comportementales
drogues | troubles alimentaires

Thérapie cognito-comportementale (groupale et individuelle)
Unité hospitalière Programme de jour

Couverture LAMAL de base reconnue et remboursée

Médecin répondant: Dr. Ramiro Valdez
Dr. Alain Perroud
Directrice: Mme S. Nicole

26, route de Chêne - 1207 Genève
Tél. 022 735 78 11 - Fax 022 735 10 55
snicole@cliniquebelmont.ch - www.cliniquebelmont.ch

A propos du nouveau site de l'AMG

Si le site a été entièrement refondu, son adresse reste naturellement la même (www.amge.ch).

La version actuelle (la troisième depuis que l'AMG est sur le web) date du 18 mars 2009. Elle cherche à répondre aux besoins tant des médecins membres de l'association (qui ont seuls accès, grâce à leur identifiant et mot de passe, aux contenus signalés par l'icône rouge et blanche) qu'au public le plus large intéressé à la santé. Et il ouvre le dialogue au travers des commentaires que les visiteurs peuvent laisser.

Efficacité avant tout: ce site ne cherche pas à impressionner par son graphisme ou sa sophistication. Bien au contraire, il souhaite se faire oublier au profit des informations qu'il contient:

- Les six (ou sept) derniers articles d'actualité sont amorcés sur la **page d'accueil**, vitrine qui se renouvelle ainsi régulièrement. L'onglet **Actualités** permet d'arriver directement au texte intégral, par «pages» de dix articles. On peut aussi consulter les articles d'actualité via les **rubriques** ou les **archives** mensuelles, dans la colonne de gauche. Enfin, un moteur de recherche permet de localiser tous les articles concernant la recherche en excluant ceux de la revue de presse. La recherche avancée permet d'étendre la recherche à tous les articles de la revue de presse.
- La **revue de presse** bénéficie d'un traitement à part: la dernière est en tête de la page d'accueil; les revues de presse antérieures sont toutes disponibles, par «pages» de dix articles, en cliquant sur le titre de la rubrique.
- Les onglets **L'AMG**, **Médecins** et **Documents** donnent d'autre part accès, d'un survol de souris et d'un clic dans le menu déroulant qui s'affiche, à des pages et ressources générales, tenues à jour.
- Un **plan** complet du site figure par ailleurs en bas de chaque page.

Pendant une période de quinze jours, les internautes ont la possibilité de déposer leurs **commentaires sur les actualités**: remarques, informations complémentaires voire corrections sont les bienvenues. Il leur suffit d'être concis, courtois et pertinents: sauf pour les membres de l'AMG, les commentaires sont soumis à validation avant d'être mis en ligne, et nous veillerons à la qualité de cet espace d'échange. Pour les articles dont l'accès est réservé aux médecins, c'est ainsi un dialogue direct entre les membres de l'AMG qui s'ouvre.

L'annuaire des médecins est certainement la rubrique la plus utilisée du site. Celle-ci permet de trouver les indications complètes d'un médecin en indiquant le nom, l'adresse, la spécialité ou les langues parlées par celui-ci. L'internaute peut, en indiquant son adresse personnelle, avoir accès aux médecins les plus proches de son domicile. Il a également accès aux médecins acceptant des rendez-vous rapides dans une spécialité sélectionnée et près de son domicile.

Les médecins connectés peuvent y trouver toutes les coordonnées concernant un confrère y compris son adresse e-mail. Par le biais de sa page personnelle, il peut changer son mot de passe (le renouvellement du mot de passe peut se faire automatiquement à toute heure par un envoi de celui-ci dans votre boîte courriel), ajouter des commentaires utiles aux patients dans la rubrique «informations diverses» et cocher ou décocher la case des «rendez-vous rapides» selon ses disponibilités.

Bon surf!

Paul-Olivier Vallotton

Genève-médecins
24/24
à domicile 022-754 54 54

Pendant les vacances...

GeMed, au service des professionnels de la santé et de leurs patients,
à domicile, 24 h / 24 et 365 jours par an.

1 rue Henri-Frédéric Amiel • 1203 Genève • tél 022 754 54 54 • fax 022 734 25 91 • www.gemed.ch

La question du mois: le dossier du patient

Un patient vous demande de lui remettre l'intégralité de son dossier sans en conserver de copie : que faire ?

Certains patients demandent à leur médecin de leur remettre l'intégralité de leur dossier médical et font interdiction au professionnel de la santé d'en établir des copies. Pour cela ils sont prêts à signer une déclaration dans laquelle ils s'engagent à ne pas poursuivre le médecin en raison des actes médicaux pratiqués.

Ces demandes, parfois motivées par le désir du patient de ne pas laisser de trace d'un passage chez un médecin déterminé, par exemple en raison de la conclusion d'une assurance-vie, ont reçu l'aval du Préposé fédéral à la protection des données.

Faut-il donner une suite favorable à de telles demandes? La réponse est clairement négative pour plusieurs raisons.

L'obligation de tenir un dossier médical résulte du contrat médecin-patient, mais aussi de la loi. Si le patient peut renoncer à un droit contractuel, en revanche lorsque l'exigence de tenir un dossier découle de la loi, le patient ne peut libérer le médecin de son obligation.

En ce qui concerne la question de la responsabilité, le patient peut bien sûr renoncer à agir contre son médecin. Cette renonciation ne vaut toutefois que pour un certain type de responsabilité : la responsabilité civile.

Par contre, et si à la suite de la prise en charge le patient devait décéder, le document établi par le patient avant son décès n'empêcherait pas le juge pénal à intervenir. Comment le médecin pourra-t-il alors se défendre en l'absence d'un dossier médical?

A côté de la justice pénale, le juge administratif pourrait s'intéresser à l'adéquation de la prise en charge. Une fois encore, la renonciation du patient n'aura pas d'effet pour ce volet de la responsabilité et à nouveau le médecin sera bien mal à l'aise s'il doit s'expliquer sans pouvoir s'appuyer sur un dossier.

Et puis le médecin pourra également devoir justifier les honoraires qu'il aura facturés. Comment répondre à l'assureur si le médecin n'a plus de documents?

En d'autres termes, et à moins d'y être contraint par une Autorité judiciaire, il ne faut pas se séparer de son dossier!

Il est néanmoins bien regrettable qu'une Autorité fédérale préconise la remise du dossier au patient sans avoir envisagé toutes les conséquences d'un tel acte…

Au final, on rappellera que le patient a le droit de consulter son dossier, d'en demander copie, sauf les notes personnelles, voire de solliciter la rectification des données qui lui sembleraient incorrectes ou inexactes.

Me Pierre Martin-Achard,
Conseil de la Société coopérative
médicale de Beaulieu

Campagne de MediData en faveur du «tiers payant»

La société **MediData** incite fortement les médecins à la facturation électronique en tiers payant, par son intermédiaire plutôt que par un centre fiduciaire tel que CTESIAS. Nous vous rappelons que :

- la facturation en tiers payant permet à l'assureur de connaître tous les soins prodigués, même si le patient paie lui-même en raison de la franchise ou ne souhaite pas l'informer; ceci est particulièrement important en psychiatrie;
- le passage au tiers payant induit une augmentation apparente des coûts, l'assureur comptabilisant toutes les factures qui lui sont présentées;
- le tiers payant ne vous dispense pas de transmettre une copie de la facture au patient (LAMal art. 42, al. 3);
- si vous souhaitez que vos données soient également comptabilisées par CTESIAS ou un autre centre fiduciaire, vous ne pourrez économiser les coûts d'affiliation au centre fiduciaire;
- il est très important pour les médecins de disposer de données indépendantes et entièrement exploitables, ainsi que nous avons pu le vérifier;
- l'offre de prestation avantageuse de MediData n'est pas assurée à long terme; cette société est largement financée par les assureurs qui détiennent 77% du capital-action;
- les prestataires représentent 17% de l'actionnariat de MediData; il s'agit de pharmacies, hôpitaux et laboratoires;
- il existe d'autres solutions pour vous décharger de l'envoi des factures ou de la gestion des débiteurs.

Pensez-y!

PAS

CLINIQUE GENEVOISE
DE MONTANA

Etablissement public médical spécialisé dans :

- **Les traitements de médecine interne**
- **Les réadaptations post-chirurgicales**
- **Les affections psychiques : dépressions, burn-out, anxiétés, dépendances, troubles alimentaires**
- **Le traitement des douleurs aiguës et chroniques**

Admissions dans un délai de 48 heures

Couverture par les assurances maladie ou accident

Pour nous contacter :

Direction – Administration :	Tél. : 027 / 485 61 11
Direction médicale :	Tél. : 027 / 485 66 02
Service des admissions :	Tél. : 027 / 485 61 22
E-mail :	contact-cgm@hcuge.ch
Site internet :	www.cgm.ch

Post Tenebras Lux

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Clinique genevoise de Montana
Impasse Clairmont 2
3963 Crans-Montana

La vie de l'AMG

L'Assemblée générale du 25 mai 2009:

- a accueilli 31 nouveaux membres, qui se sont engagés à respecter les différentes promesses contenues dans la Déclaration de Genève;
- a approuvé le rapport annuel et les comptes 2008 et en a donné décharge au Conseil;
- a entendu un magnifique et encourageant exposé de Mme Béatrice Despland, professeur à la *Haute école vaudoise de la santé*, à Lausanne, sur ce thème: Vers une séparation de l'assurance de base et des assurances complémentaires?

pov

GFP
GFP mediconsul Romandie S.à.r.l.

Votre conseiller en assurances indépendant depuis plus de 20 ans

Une philosophie basée sur le conseil aux professions médicales :
❒ **Analyse et gestion** de portefeuille d'assurances
❒ **Ouverture** d'un cabinet médical
❒ **Remise et reprise** d'un cabinet médical
❒ **Planification** financière
❒ **Organisation** de séminaire

Siège principal :
21, ch. des Aubépines – CP 563 – CH-2520 La Neuveville
Tél. 032 751 51 22 – Fax 032 751 52 88

Représentation :
4, rue Pedro-Meylan – CP 339 – CH-1208 Genève
Tél. 022 786 68 51 – Fax 022 751 66 59
www.gfpmediconsul.ch – E-mail : info@gfpmediconsul.ch

6193

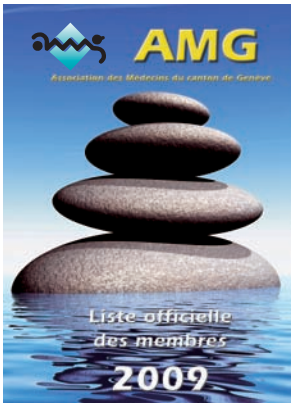

Liste officielle des membres 2009: errata

Nous vous prions de modifier la Liste officielle 2009:

- en modifiant les coordonnées du **Dr Valérie Rudhard-Thomazic** comme suit à la page 83: supprimer psy/inf-ado; au bas de la page 118: rajouter son nom; à la page 119: supprimer son nom;
- en indiquant comme adresse du **Dr Monica Lassaire** à la page 64: avenue de Rosemont 15, 1208 Genève;
- en indiquant comme adresse du **Dr William Fischli** à la page 49: chemin de la Pie 23, 1292 Chambésy.

Nous prions les intéressés d'accepter nos excuses pour ces erreurs.

Ouverture de cabinet

Dr Caroline FRANGOS
FMH en Cardiologie
Avenue Eugène-Pittard 3A
1206 Genève
Tél : 022 346 95 81

Changement d'adresse

Depuis le 25 mai 2009, le **Dr Fady RACHID**, FMH en psychiatrie et psychothérapie, ne consulte plus à l'avenue Dumas 37, mais à la place de la Fusterie 7, 1204 Genève.
Tél inchangé 022 346 59 18 – Fax 022 346 36 02

Changement dans les gardes pédiatriques

GARDE PEDIATRIQUE
A LA CLINIQUE GENERALE BEAULIEU

La société genevoise de pédiatrie cesse sa collaboration avec la Clinique des Grangettes et transfère sa garde pédiatrique à la Clinique Générale Beaulieu dès le 1er juin 2009.
Les deux sites officiels de la SGP sont la Clinique Générale Beaulieu, tél.: 022 839 54 15, et l'Hôpital de la Tour, tél.: 022 719 61 00.
Ouverture les soirées de 18 heures à 22 heures, les week-ends et les jours fériés de 8 heures à 22 heures uniquement sur rendez-vous.

MEDECINS URGENCES +
URGENCES MEDICALES
A DOMICILE
CONSULTATIONS 7j/7
de 7h00 à 23h00
Un service de l'Association des Médecins de Genève (AMG)
022 322 20 20

SITEX
L'hôpital à domicile
Une alternative
Une organisation
Un choix
GENÈVE
022 794 85 55
Les prestations de Sitex sont remboursées par l'assurances de base.
Chemin des Aulx 12
1228 Plan-les-Ouates, GE
Tél. 022 794 85 55
Fax 022 794 85 82

Candidatures

(sur la base d'un dossier de candidature, qui est transmis au groupe concerné, le Conseil se prononce sur toute candidature, après avoir reçu le préavis dudit groupe, qui peut exiger un parrainage; le Conseil peut aussi exiger un parrainage; après la décision du Conseil, la candidature est soumise à tous les membres par publication dans *La lettre de l'AMG*; dix jours après la parution de La lettre, le candidat est réputé admis au sein de l'AMG, à titre probatoire pour une durée de deux ans, sauf si dix membres actifs ou honoraires ont demandé au Conseil, avant l'échéance de ce délai de dix jours, de soumettre une candidature qu'ils contestent au vote d'une Assemblée générale, art. 5, al.1 à 5):

Dr Sophie BONVALLAT
Centre médical du Lignon
Née ne 1969, nationalité suisse
Diplôme de médecin, 2002
Titre de spécialiste en médecine générale, 2009

Après avoir fait des études d'architecture et obtenu un diplôme de diététicienne en 1995, elle a obtenu son diplôme fédéral de médecin en février 2002 et a suivi un cursus de médecine générale aux HUG et en ambulatoire. Elle s'installe au CML.

Dr Emmanuelle DALLON
HUG, Service d'enseignement thérapeutique pour maladies chroniques
Née en 1974, nationalité suisse
Diplôme de médecin, 2000
Titre de spécialiste en médecine interne, 2007

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2000, elle a débuté sa carrière au sein du Département de gériatrie (2000-2002) puis a poursuivi sa formation au sein du Service de médecine des HUG (2002-2006). Après l'obtention de son diplôme en FMH en 2006, elle a effectué une année de médecine ambulatoire dans le Département de médecine communautaire puis a exercé comme cheffe de clinique dans le Département de réhabilitation et gériatrie. Actuellement, elle travaille dans le Service d'enseignement thérapeutique pour maladies chroniques et compte s'installer prochainement à Genève comme interniste.

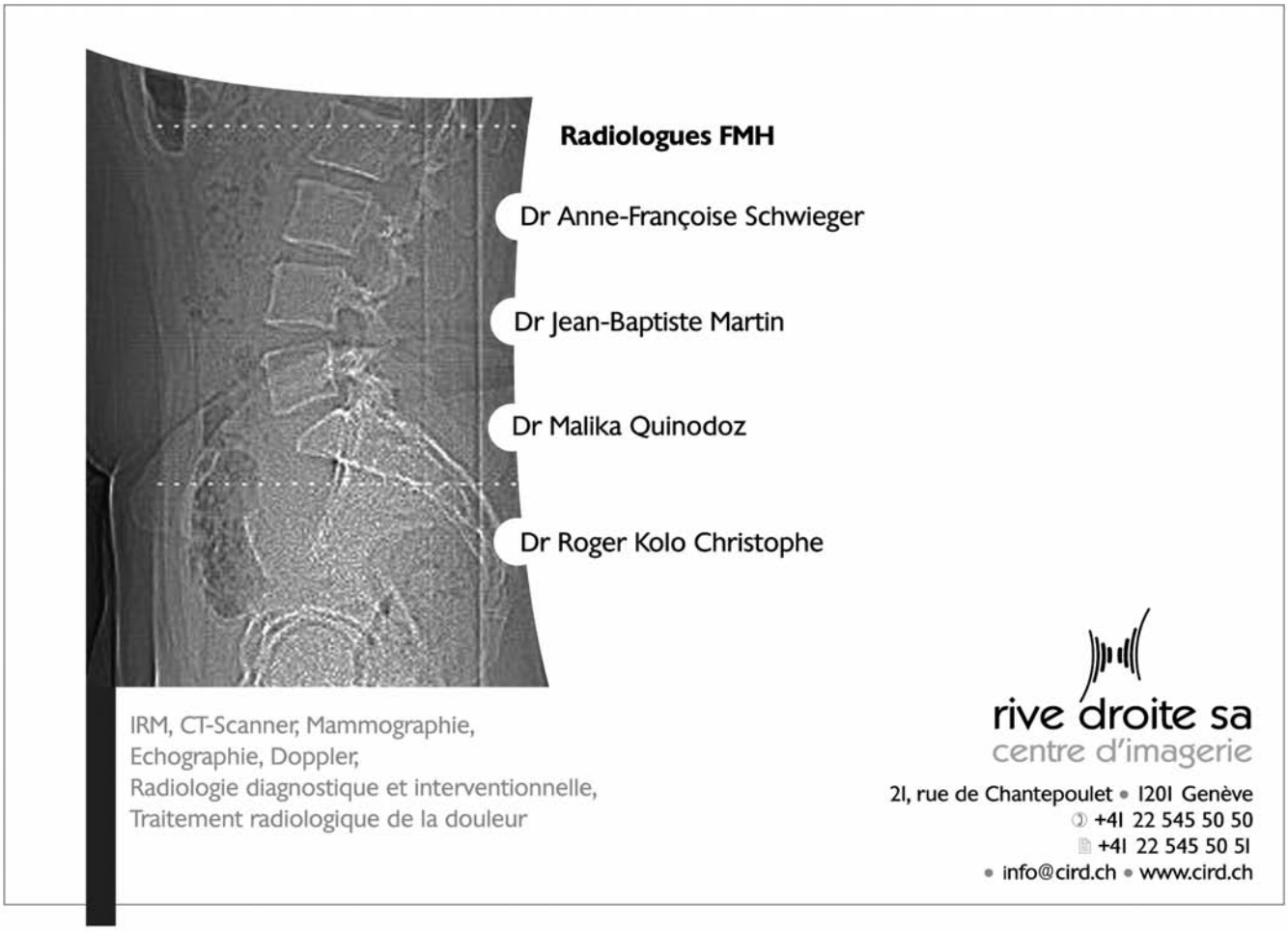

Candidatures (suite)

Dr Jean-Marc HEINICKE
Route de Suisse 95B
1290 Versoix
Né en 1966, nationalités suisse et française
Diplôme de médecin, 1991
Titre de spécialiste en chirurgie, 1999

Diplômé de la Faculté de médecine de Zurich en 1991, il a obtenu son titre de spécialiste FMH en chirurgie en 1999. Il a occupé des postes de chef de clinique à La Chaux-de-Fonds et à Bienne avant d'être nommé chef de clinique universitaire dans le service de chirurgie viscérale à l'Hôpital de l'Ile à Berne en 2001. Il y est notamment responsable de la chirurgie de l'obésité. Il a obtenu les diplômes de formation approfondie en chirurgie viscérale ainsi qu'en chirurgie générale et d'urgence en 2004. Il a été nommé premier chef de clinique en 2007. Il s'installera à Versoix le 1er juillet 2009 (reprise du cabinet du Dr Hans Ulrich Schlaepfer) tout en gardant une activité à 20% à l'Hôpital de l'Ile.

Dr Laura MACH
Centre médical du Lignon
Née en 1968, nationalité suisse
Diplôme de médecin, 1994
Titre de spécialiste en médecine interne, 2007

Ayant obtenu son diplôme en 1994 à Genève, le Dr Laura Mach, née Pult, a suivi une formation de médecine interne aux HUG, complétée par un diplôme de médecine de l'adolescent en France. Cheffe de clinique aux HUG, elle exerce auprès des adolescents en difficulté depuis 2002, d'abord en milieu psychiatrique, puis en milieu carcéral et enfin en ambulatoire à l'unité Santé Jeunes. En mai 2009, elle débute une collaboration avec le Centre médical du Lignon et propose une prise en charge de premier recours adaptée aux réalités psychosociales des 15-25 ans.

Mutations

Décès

Nous avons le profond regret de vous annoncer le décès du Dr Henri PROBST, survenu le 11 mai 2009.

Nouveaux membres (membres admis à titre probatoire pour une durée de deux ans, art 5. al5):

Dr Isabelle ACTIS, Dr Sandra BURKHARDT, Dr Gilles GENIN, Dr Philipp HAUSER, Dr Peter LEUENBERGER, Dr Aitziber LOPEZ DE LACALLE, Dr Sharare NADERI, Dr Waël NAESEH, Dr Jean-François RAYNAUD, Dr Pablo SANCHEZ-MAZAS, Dr Jacoba VRIELING-DEN HERTOG dès le 13 mai 2009.

Dr Emmanuelle BOFFI EL AMARI, Dr Caroline FRANGOS, Dr Sandra LOPEZ, Dr Eduardo SCHIFFER, Dr Guilda RAHMIM-BAGHDADI, dès le 10 juin 2009.

Membres honoraires (membres actifs âgés de plus de 65 ans qui totalisent plus de trente ans d'affiliation à l'AMG; mêmes droits que les membres actifs tant qu'ils ont une activité professionnelle; le Conseil peut décider de les mettre au bénéfice d'une cotisation réduite, la pratique étant la gratuité, à partir du 1er janvier ou du 1er juillet qui suit la demande, art. 6):

Dr François LADAME, Dr Etienne OTT, dès le 1er juillet 2009.

Hospitalisation à domicile (HAD)

SOS PHARMACIENS
PHARMACIE CLINIQUE AMBULATOIRE
4, rue des Cordiers, 1207 GENÈVE
tél (fax): 022 420 64 80 (81)

24h/24h au 022 420 64 80

1. **Le médecin** – de l'hôpital ou de la ville – prescrit.
2. **SOS Pharmaciens** prépare les médicaments injectables, le matériel nécessaire et dispense au domicile du patient.
3. **L'infirmière** administre les médicaments.
4. **L'équipe** – médecin, pharmacien, infirmière – assure le suivi et adapte ses prestations aux besoins du patient.

antibiotiques intraveineux, chimiothérapie, traitement antalgique, soins palliatifs, nutrition entérale et parantérale, hydratation, etc.

Remboursée par l'assurance de base

Mutations (suite)

Démissions (information par écrit au moins 3 mois avant le 30 juin ou le 31 décembre avec effet à cette date; ce faisant, quitte la FMH et la SMSR; sauf décision contraire du Conseil, la démission n'est acceptée que si les cotisations sont à jour et s'il n'y a pas de procédure ouverte auprès de la CDC, art. 10) :

Dr Dominique LEHMANN au 30 juin 2009.

Contrats de médecins-conseils et de médecins du travail (le Conseil approuve les contrats de médecin-conseil et de médecin du travail – ou d'entreprise – conclus par les membres de l'AMG, art. 18, al.11):

Dr Claude WITZ, médecin-conseil de la Coop Suisse Romande.

Petites annonces

Recherche de deux médecins psychiatres

Dans le cadre de son développement, la Fondation Phénix, située à Genève (www.phenix.ch) et proposant des soins aux personnes présentant des addictions avec ou sans substance(s), recherche :

un médecin cadre psychiatre à 100% et
un médecin psychiatre à 80%

Détail du poste à l'adresse:
http://www.phenix.ch/spip.php?rubrique41

Entrée en fonction: engagement immédiat ou à convenir pour les 2 postes

Envoyer le dossier complet à:
Madame Sandrine Borie, Fondation Phénix, Direction administrative, route du Pont Butin 70, 1213 Petit-Lancy.
E-mail: sandrine.borie@phenix.ch

Cherche secrétaire médicale 80%

Cabinet médical en ophtalmologie rive droite, cherche une secrétaire médicale à 80% pour engagement le 1er septembre.

Qualités requises: être à l'aise avec les enfants, savoir gérer l'agenda, bonnes qualités relationnelles et organisationnelles. Connaissance des programmes informatiques. Anglais parlé (et écrit) est un plus.

Contacter: par email: b.rossillion@gmail.com

Cherche assistante médicale

Centre médico-chirurgical des Acacias cherche une assistante médicale à 50 ou 60% pour engagement immédiat.

Contacter: par téléphone: 022 342 54 55,
par e-mail: perm_acacias@hotmail.com

Cabinet à remettre

Cabinet de pédiatrie, en association avec un autre pédiatre, proche banlieue, rive gauche. Date à convenir, non urgent.

Contacter: par téléphone: 022 736 72 37,
par email: efavrod@hin.ch

Cabinet à remettre

Cabinet médical rive gauche, périphérie de ville. Surface 100 m² env. Entièrement équipé: ECG, laboratoire, fonctions pulmonaire. Deux salles d'examen. Proche des communications.

Contacter: par téléphone: 022 752 31 04,
par e-mail: jean_maeder@yahoo.fr

A remettre

Cabinet médical, 100 m², quartier Hôpital cantonal

Contacter: par téléphone: 079 439 46 60

A vos agendas!

Forum médical sur les abus: www.formation-emotions.ch

On n'a jamais autant parlé d'abus, mais lorsque nous y sommes confrontés, la plupart du temps, nous passons à côté. Devant les résultats des nombreuses études qui y sont consacrées, un constat s'impose: l'ampleur des abus est nettement sous-estimée.

Quelles sont les problématiques des abusés et des abuseurs et comment les reconnaître? Les abus sexuels, physiques et émotionnels semblent être générateurs et révélateurs de certains symptômes psychosomatiques. Ensemble, les multiples abus représentent les pièces éparpillées d'un puzzle géant.

Rendez-vous sur: www.formation-emotions.ch

◆ ◆ ◆

Nouvelle volée dès septembre 2009

Formation continue à la dynamique corporelle relationnelle

Cette recherche est ouverte aux médecins et aux psychothérapeutes intéressés à développer une approche thérapeutique faisant place à l'expérience corporelle et émotionnelle en lien avec la parole. Elle est aussi ouverte à des praticiens non médecins.

La spécificité de cette formation est de réunir dans un même cursus : exploration corporelle personnelle, travail expérientiel de groupe et supervision professionnelle.

Brochure détaillée à disposition à ARTCOR ou sur le site: www.artcor.ch

Ce cursus est reconnu comme formation continue (FMH).

Organisation: ARTCO (Association recherche et thérapie corporelles)

Renseignements: Dr. André STARK – rue Jacques Grosselin 21 – 1227 Carouge, Tél./ Fax 0041.22.320.82.28

◆ ◆ ◆

du 25 septembre au 7 mai 2010 (5 journées)

Sensibilisation aux problèmes de couple et de famille dans la consultation médicale courante et de premier recours

Séminaire pour médecins non-psychiatres

Bernard GALLAY et Francis RITZ, spécialistes FMH en psychiatrie et psychothérapie. thérapeutes de famille ASTHEFIS, formateurs en thérapie de famille.

Programme de formation partielle postgraduée, reconnue par l'Académie de médecine psychosomatique et psychosociale - AMPP.

Inscription avec lettre de motivation et CV à envoyer à:

Dr Bernard GALLAY, rue du XXXI-Décembre 69, 1207 Genève, E-mail: bgallay@geneva

Délai d'inscription: 31 juillet 2009

◆ ◆ ◆

Congrès médico-juridique du 18 novembre 2009 de 9h. à 17 h. Musée Olympique - Lausanne

CEMED, Centre d'expertise médicale, organise un congrès sur des questions concernant la capacité de travail, l'exigibilité, l'évaluation du handicap, la protection des données et le secret médical.

Les conférenciers sont de divers horizons, médecins, juristes et sociologues.

Programme et bulletin d'inscription disponible sur:
http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/programme-congres-18112009.pdf

Lieu : Musée Olympique, quai d'Ouchy 1, 1006 Lausanne

La lettre de l'AMG
Journal d'information de l'Association des Médecins du canton de Genève

ISSSN 1022-8039

Paraît 10 fois par an

Responsable de la publication
Paul-Olivier Vallotton

Contact pour publication
Roger Steiger
Tél. 022 708 00 22
roger.steiger@amge.ch

Conception-réalisation
Christine Faucogney

Publicité
Médecine & Hygiène
Tél. 022 702 93 41
pub@medhyg.ch

Impression
Médecine & Hygiène

Distribué à 2000 exemplaires

AMG
12, rue Micheli-du-Crest
1205 Genève
Tél. : 022 320 84 20
Fax : 022 781 35 71
www.amge.ch

Les articles publiés dans *La lettre de l'AMG* n'engagent que leurs auteurs et n'expriment pas la position officielle de l'AMG.

Prochaine parution : 16 juillet 2009

Délai rédactionnel : 29 juin 2009

A vos côtés

D'un dosage de médicaments à un diagnostic de maladie infectieuse.
Dianalabs, le laboratoire d'analyses médicales genevois à l'écoute de votre spécialité médicale.

Spécialités biologiques et médicales
Hématologie • Chimie clinique • Immunologie • Allergologie • Hormonologie • Sérologie infectieuse
Sérologie parasitaire • Bactériologie • Mycologie • Parasitologie • Biologie moléculaire • Cytologie • Pathologie • Génétique

dianalabs
psychiatrie
diagnostics d'analyses médicales

6, rue de la Colline • 1205 Genève
tél +41 22 807 12 40 • fax +41 22 807 12 44 • info@dianalabs.ch • www.dianalabs.ch